

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2022

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 172.957.387, un actif net de D : 171.041.009 et un bénéfice de la période de D : 2.801.328.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2022, ainsi que de

sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 26 octobre 2022

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2022
(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2022	30/09/2021	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	<u>138 101 011,219</u>	<u>93 318 140,745</u>	<u>93 476 372,962</u>
Obligations et valeurs assimilées OPCVM		131 473 735,634 6 627 275,585	85 602 939,322 7 715 201,423	85 642 531,335 7 833 841,627
Placements monétaires et disponibilités		<u>34 853 984,335</u>	<u>63 072 128,367</u>	<u>67 609 863,265</u>
Placements monétaires Disponibilités	5	14 561 423,566 20 292 560,769	29 056 091,576 34 016 036,791	31 100 697,098 36 509 166,167
Créances d'exploitation	6	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>
TOTAL ACTIF		<u>172 957 386,894</u>	<u>156 392 660,452</u>	<u>161 088 627,567</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	227 938,799	197 764,710	198 866,195
Autres créditeurs divers	8	1 688 439,571	1 629 795,566	1 084 960,903
TOTAL PASSIF		<u>1 916 378,370</u>	<u>1 827 560,276</u>	<u>1 283 827,098</u>
ACTIF NET				
Capital	9	163 239 231,682	148 119 033,500	150 999 323,282
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		147,160	1 205,043	1 227,479
Sommes distribuables de l'exercice en cours		7 801 629,682	6 444 861,633	8 804 249,708
ACTIF NET		<u>171 041 008,524</u>	<u>154 565 100,176</u>	<u>159 804 800,469</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>172 957 386,894</u>	<u>156 392 660,452</u>	<u>161 088 627,567</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2021</i>	<i>Année 2021</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	2 078 614,456	5 989 630,603	1 289 753,005	2 625 266,472	4 121 437,580
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 078 614,456	5 694 806,843	1 289 753,005	2 374 601,378	3 870 772,486
Revenus des titres OPCVM		-	294 823,760	-	250 665,094	250 665,094
Revenus des placements monétaires	11	491 521,132	1 825 172,719	814 021,087	3 038 579,054	3 744 717,959
Revenus des prises en pension	12	372 864,029	813 066,032	258 047,324	736 380,461	1 015 066,834
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 942 999,617	8 627 869,354	2 361 821,416	6 400 225,987	8 881 222,373
Charges de gestion des placements	13	(217 938,799)	(647 944,101)	(187 764,710)	(524 436,859)	(723 303,054)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 725 060,818	7 979 925,253	2 174 056,706	5 875 789,128	8 157 919,319
Autres charges	14	(59 583,126)	(240 081,693)	(52 065,427)	(150 687,654)	(205 623,258)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 665 477,692	7 739 843,560	2 121 991,279	5 725 101,474	7 952 296,061
Régularisation du résultat d'exploitation		(325 636,439)	61 786,122	258 715,632	719 760,159	851 953,647
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 339 841,253	7 801 629,682	2 380 706,911	6 444 861,633	8 804 249,708
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		325 636,439	(61 786,122)	(258 715,632)	(719 760,159)	(851 953,647)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		94 133,446	(328 054,826)	108 126,910	55 027,658	176 042,520
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		41 716,745	431 845,507	-	6 511,240	6 511,240
RESULTAT DE LA PERIODE		2 801 327,883	7 843 634,241	2 230 118,189	5 786 640,372	8 134 849,821

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2021</i>	<i>Année 2021</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 801 327,883	7 843 634,241	2 230 118,189	5 786 640,372	8 134 849,821
Résultat d'exploitation	2 665 477,692	7 739 843,560	2 121 991,279	5 725 101,474	7 952 296,061
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	94 133,446	(328 054,826)	108 126,910	55 027,658	176 042,520
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	41 716,745	431 845,507	-	6 511,240	6 511,240
	-	-	-	-	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(8 805 376,140)	-	(4 889 491,740)	(4 889 491,740)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(9 000 014,723)	12 197 949,954	7 073 979,020	24 080 179,895	26 971 670,739
Souscriptions					
- Capital	15 446 242,832	156 813 747,881	17 619 637,498	122 867 253,998	170 087 474,689
- Régularisation des sommes non distribuables	4 206,426	86 635,986	2 667,047	75 078,554	126 450,210
- Régularisation des sommes distribuables	570 547,223	3 103 714,460	653 172,945	4 609 444,730	7 183 144,079
Rachats					
- Capital	(24 120 543,957)	(144 661 291,681)	(10 805 733,376)	(96 890 345,107)	(141 353 883,479)
- Régularisation des sommes non distribuables	(4 275,775)	(102 974,467)	(1 363,260)	(63 692,424)	(112 471,479)
- Régularisation des sommes distribuables	(896 191,472)	(3 041 882,225)	(394 401,834)	(6 517 559,856)	(8 959 043,281)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(6 198 686,840)	11 236 208,055	9 304 097,209	24 977 328,527	30 217 028,820
ACTIF NET					
En début de période	177 239 695,364	159 804 800,469	145 261 002,967	129 587 771,649	129 587 771,649
En fin de période	171 041 008,524	171 041 008,524	154 565 100,176	154 565 100,176	159 804 800,469
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	1 666 361	1 464 384	1 371 448	1 185 364	1 185 364
En fin de période	1 582 238	1 582 238	1 437 615	1 437 615	1 464 384
VALEUR LIQUIDATIVE	108,101	108,101	107,515	107,515	109,128
TAUX DE RENDEMENT	1,63%	4,57%	1,51%	4,15%	5,62%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2022

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

L'INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 juin 2022.L'exercice 2021 étant le dernier exercice de distribution.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- ***Titres mis en Pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2022 à D : 138.101.011,219 et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2022	% Actif net
	<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		127 501 000,000	131 473 735,634	76,87%
	Obligations de sociétés		57 501 000,000	59 958 543,634	35,06%
TN0003400348	AMEN BANK ES 2009	10 000	132 900,000	132 916,000	0,08%
TN0003400405	AMEN BANK ES 2010	10 000	199 600,000	200 592,000	0,12%
TN0003400660	AMEN BANK SUB 2020 B	70 000	5 600 000,000	5 858 608,000	3,43%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-01 CA	10 000	1 000 000,000	1 030 144,000	0,60%
TN0003400694	AMEN BANK SUB 2021-01 CB	10 000	900 000,000	927 424,000	0,54%
TN0003600640	ATB SUB 2017	30 000	1 800 000,000	1 867 200,000	1,09%
TN0004700712	ATL 2017 SUB	2 000	120 000,000	127 272,000	0,07%
TN0004700738	ATL 2017-2 B	2 500	50 000,000	52 058,000	0,03%
TN0004700746	ATL 2017-2 C	2 500	150 000,000	155 568,000	0,09%
TN0004700761	ATL 2018 -1 B	2 500	50 000,000	50 712,000	0,03%
TN0004700803	ATL 2019-1 CA	7 000	420 000,000	451 925,600	0,26%
TN0004700811	ATL 2020-1 CA	5 000	400 000,000	431 336,000	0,25%
TN0006610430	ATTIJARI LEAS 2016-2 C	5 000	200 000,000	207 296,000	0,12%
TN0006610547	ATTIJARI LEAS 2019-1	7 000	280 000,000	286 395,200	0,17%
TN0006610554	ATTIJARI LEAS SUB 2020-1	7 000	560 000,000	598 500,000	0,35%
TN0001900836	BH 2009	20 000	460 000,000	480 080,000	0,28%
TN0001901081	BH 2019-1	5 000	200 000,000	207 024,000	0,12%
TN0003100674	BNA 2009	10 000	132 900,000	135 684,000	0,08%
TN0001300664	BTE 2019	6 000	360 000,000	382 915,200	0,22%
TN0004620134	BTK 2009 C	5 000	99 800,000	103 220,000	0,06%
TN0002101897	TL 2015-2 B	5 000	100 000,000	103 584,000	0,06%
TN0002101913	TL 2016-1	5 000	100 000,000	103 040,000	0,06%
TN0002101988	TL 2017-2	10 000	600 000,000	625 344,000	0,37%
TN0002102077	TL 2018 SUB A	2 500	100 000,000	105 164,000	0,06%
TN0002102093	TL 2018 SUB B	2 500	200 000,000	210 666,000	0,12%
TN0002102135	TLF 2020-1 TF	15 000	900 000,000	928 836,000	0,54%
TN0002102143	TLF2020 SUB -TF	20 000	1 600 000,000	1 687 344,000	0,99%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	20 000	1 600 000,000	1 657 488,000	0,97%
TN0003900230	UIB 2009/1 B	20 000	265 800,000	268 200,000	0,16%
TN0007780067	ABC TUNISIE 2020-1 CA	5 000	300 000,000	307 304,000	0,18%
TN0002601144	STB SUB 2019-1 CA	10 000	600 000,000	642 256,000	0,38%
TN0002601201	STB 2020-1	7 000	420 000,000	436 044,000	0,25%

TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021-2 CAT C	120 000	12 000 000,000	12 830 496,000	7,50%
TNZSBU7F6WY7	TLF2021 SUB -TF	15 000	1 500 000,000	1 608 900,000	0,94%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA	40 000	4 000 000,000	4 015 329,941	2,35%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1	21 000	2 100 000,000	2 104 149,600	1,23%
TN8J8QFA4123	BIAT SUB 2022-1 CATD	60 000	6 000 000,000	6 145 200,000	3,59%
TNXFR5BNBPM9	STB SUB 2021-1 CC	100 000	10 000 000,000	10 484 640,000	6,13%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 TF	20 000	2 000 000,000	2 007 688,093	1,17%
	Emprunt national		70 000 000,000	71 515 192,000	41,81%
TN0008000838	Emprunt National 2021CAT B	100 000	10 000 000,000	10 177 440,000	5,95%
TN0008000846	Emprunt National 2021CAT C	30 000	30 000 000,000	30 538 392,000	17,85%
TNHG2VXQ3BGO	Emprunt National 2022 CAT B	200 000	20 000 000,000	20 768 640,000	12,14%
TNRGVSC8DE36	Emprunt National 3TR 2022 CAT B TF	100 000	10 000 000,000	10 030 720,000	5,86%
	Titre OPCVM		6 603 268,533	6 627 275,585	3,87%
TNOHKLD2UJQ7	FINA O SICAV	835	87 113,752	104 015,115	0,06%
TNJHP6Z3X2D1	SICAV LEPARGNE OBLIGATAIRE	27 202	3 606 851,532	3 657 064,082	2,14%
TNEEIQKVLG38	TUNISO EMIRATIE SICAV	27 082	2 909 303,249	2 866 196,388	1,68%
	Total		134 104 268,533	138 101 011,219	80,74%
	Total par rapport au total des actifs			79,85%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2022 à D : 14.561.423,566 se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2022	% Actif net
	<u>Certificats de dépôt</u>	7 460 116,884	7 493 315,787	4,38%
TNCZ4N1336Y5	Certificat de dépôt UIB au 06/10/2022 à 7,26% 30 jours	7 460 116,884	7 493 315,787	4,38%
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>	7 000 617,397	7 068 107,779	4,13%
	Pension livrée BTE au 01/11/2022 à 8,03% pour 60 jours	5 000 617,397	5 032 964,446	2,94%
	Pension livrée ATTIJARI bank au 13/10/2022 à 8,11% pour 90 jours	2 000 000,000	2 035 143,333	1,19%
	TOTAL	14 460 734,281	14 561 423,566	8,51%
	Pourcentage par rapport au total des actifs			8,42%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 30 septembre 2022 un solde de D : 2.391,340 contre le même solde à la même date de l'exercice 2021 et se détaille comme suit

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Sommes à encaisser	2 391,340	2 391,340	2 391,340
Total	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2022 à D : 227.938,799 contre D : 197.764,710 au 30/09/2021 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Gestionnaire	217 938,799	187 764,710	198 866,195
Dépositaire	10 000,000	10 000,000	-
Total	<u>227 938,799</u>	<u>197 764,710</u>	<u>198 866,195</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2022 à D : 1.688.439,571 contre D : 1.629.795,566 au 30/09/2021 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2022</u>	<u>30/09/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Redevance du CMF	14 027,329	12 499,740	13 535,748
Dividendes à payer	1 633 140,925	1 585 280,897	1 029 965,409
Commissaire aux comptes	25 612,723	17 978,285	24 000,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529	823,529
Jetons de présence	13 200,324	11 385,198	13 593,167
Retenue à la source	83,053	83,050	1 083,050
TCL	1 551,688	1 744,867	1 960,000 0
Total	<u>1 688 439,571</u>	<u>1 629 795,566</u>	<u>1 084 960,903</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2022, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2021

Montant	150 999 323,282
Nombre de titres	1 464 384
Nombre d'actionnaires	1 294

Souscriptions réalisées

Montant	156 813 747,881
Nombre de titres émis	1 520 773
Nombre d'actionnaires nouveaux	151

Rachats effectués

Montant	(144 661 291,681)
Nombre de titres rachetés	(1 402 919)
Nombre d'actionnaires sortants	(306)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(328 054,826)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	431 845,507
Régularisation des sommes non distribuables	(16 338,481)

Capital au 30-09-2022

Montant	163 239 231,682
Nombre de titres	1 582 238
Nombre d'actionnaires	1 139

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2022 à D : 2.078.614,456 contre D : 1.289.753,005 pour la même période de l'exercice 2021 se détaillant ainsi:

	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	Année 2021
<u>Revenus des obligations</u>	<u>2 073 582,127</u>	<u>5 650 461,399</u>	<u>1 258 014,265</u>	<u>2 279 283,748</u>	<u>3 743 716,116</u>
Intérêts	2 073 582,127	5 650 461,399	1 258 014,265	2 279 283,748	3 743 716,116
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>5 032,329</u>	<u>44 345,444</u>	<u>31 738,740</u>	<u>95 317,630</u>	<u>127 056,370</u>
Intérêts des BTA	5 032,329	44 345,444	31 738,740	95 317,630	127 056,370
<u>Revenus des OPCVM</u>	-	<u>294 823,760</u>	-	<u>250 665,094</u>	<u>250 665,094</u>
Dividendes	-	294 823,760	-	250 665,094	250 665,094
TOTAL	2 078 614,456	5 989 630,603	1 289 753,005	2 625 266,472	4 121 437,580

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2022 à D : 491.521,132 contre D : 814.021,087 pour la même période de l'exercice 2021, se détaillant ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	Année 2021
Intérêts des dépôts à vue	229 483,337	976 590,260	430 442,925	1 950 276,822	2 444 714,034
Intérêts des certificats de dépôts	262 037,795	848 582,459	383 578,162	1 088 302,232	1 300 003,925
TOTAL	491 521,132	1 825 172,719	814 021,087	3 038 579,054	3 744 717,959

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	Année 2021
Intérêts des pensions livrées	372 864,029	813 066,032	258 047,324	736 380,461	1 015 066,834
TOTAL	372 864,029	813 066,032	258 047,324	736 380,461	1 015 066,834

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2022 à D : 217.938,799 contre D : 187.764,710 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2021 et se détaille ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	Année 2021
Rémunération du gestionnaire	217 938,799	637 944,101	187 764,710	514 436,859	713 303,054
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000	10 000,000
TOTAL	217 938,799	647 944,101	187 764,710	524 436,859	723 303,054

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2022 à D : 59.583,126 contre D : 52.065,427 pour la même période de l'exercice 2021, et se détaillent ainsi :

	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	du 01/07 au 30/09/2021	du 01/01 au 30/09/2021	Année 2021
Redevance du CMF	43 586,561	178 812,026	37 551,842	102 884,243	142 656,285
Commissaire aux comptes	7 057,504	29 094,775	6 021,860	22 391,257	28 412,972
Rémunération Président du Conseil	1 058,823	3 176,469	1 058,825	3 176,471	4 235,292
Jetons de présence	2 268,536	8 531,634	1 814,792	5 385,198	7 200,000
TCL	5 041,140	17 278,004	5 158,154	14 178,873	19 499,275
Autres	570,562	3 188,785	459,954	2 671,612	3 619,434
TOTAL	59 583,126	240 081,693	52 065,427	150 687,654	205 623,258

Note 15 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l' "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.